



#ParlAmericasOPN

TITRE : L'intégrité compte : construire des démocraties plus fortes

THÈME : intégrité publique, ouverture législative

DATE : 9, 15 et 22 mars 2022

LIEU : En ligne

PARTICIPANTS : plus de 180 parlementaires, fonctionnaires, représentants et représentantes d'organisations internationales, de la société civile et de la jeunesse provenant de 25 pays des Amériques, des Caraïbes et l'Europe

HÔTE : Chambre des Sénateurs du Paraguay



Cette activité s'aligne avec les ODD 16.



6^e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

La 6e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert (RPO) de ParlAmericas a réuni des parlementaires, des fonctionnaires et des représentants d'organisations de jeunes et de la société civile des Amériques et des Caraïbes pour discuter de l'intégrité publique en reconnaissance de son importance non seulement pour la prévention et la lutte contre la corruption, mais aussi en tant qu'un des piliers fondamentaux de la gouvernance démocratique.



Points saillants de la session

Discours de bienvenue :

- Sénatrice **Blanca Ovelar** (Paraguay), présidente de ParlAmericas
- Sénatrice **Hermelinda Alvarenga de Ortega** (Paraguay), deuxième vice-présidente de la Chambre des sénateurs
- Députée **Ana Lucía Delgado** (Costa Rica), première vice-présidente pour l'Amérique centrale du RPO
- Membre de l'Assemblée **Wilma Andrade** (Équateur), vice-présidente pour l'Amérique du Sud du RPO

Conférenciers :

- **Delia Ferreira**, présidente, Transparency International
- **Daniel Ortega Nieto**, expert en gouvernance, Banque mondiale
- **René Fernández Bobadilla**, ministre secrétaire exécutif du Secrétariat national anticorruption du Paraguay
- **Julio Bacio Terracino**, chef de la Division de l'intégrité dans le secteur public, OCDE
- **Radivoje Grujic**, agent de la Gouvernance démocratique, OSCE

Dialogues modérés par :

- L'honorable **René Cormier** (Canada), sénateur et deuxième vice-président pour l'Amérique du Nord du RPO
- L'honorable **Brigid Annisette-George** (Trinité-et-Tobago), présidente de la Chambre des représentants et vice-présidente de ParlAmericas
- Député **Robert Nesta Morgan** (Jamaïque), ministre au sein du Bureau du Premier ministre responsable de l'information
- Sénateur **Amado Florentín Cabral** (Paraguay)
- L'honorable **Joseph Isaac** (Dominique), président de l'Assemblée législative et membre du Conseil d'administration de ParlAmericas
- L'honorable **Reginald Farley** (Barbade), président du Sénat

Intervenants :

- Sénateur **Jorge Querey Rojas** (Paraguay)
- L'honorable **Juan Edghill** (Guyana), ministre du Travail public
- **Karina Kalpschtrej**, directrice du Renforcement institutionnel, Poder Ciudadano
- **Svenja Bonnecke**, Chile Transparente
- **Elvis Acosta**, représentant du programme « Diriger avec intégrité », Espacio Cívico
- **David Salmon**, membre du Parlement de jeunes en Jamaïque
- **Luís Kimaid**, directeur exécutif, Bússola Tech
- Députée **Corina Cano Córdoba** (Panama), deuxième vice-présidente pour l'Amérique centrale du RPO
- Sénateur **Juan Antonio Coloma** (Chili)
- Membre de l'Assemblée **Wilma Andrade** (Équateur), vice-présidente pour l'Amérique du Sud du RPO

Discours de clôture :

- Sénateur **Javier Macaya** (Chili), président du RPO
- L'honorable **Carolyn Trench-Sandiford** (Belize), présidente du Sénat et membre du Conseil d'administration de ParlAmericas



[HORAIRE COMPLET](#)



[COMMUNIQUÉ
DE PRESSE](#)



[ENREGISTREMENT
VIDEO](#)



Points saillants de la session

Tout au long des trois sessions de cet événement, les participants, les intervenants et les spécialistes invités ont abordé, entre autres, les principales considérations à inclure dans une stratégie d'intégrité publique forte en prenant comme référence certains des instruments et standards internationaux les plus reconnus en la matière. Ils ont également exploré des mécanismes visant à promouvoir la participation de la société civile dans les processus nécessaires pour favoriser une culture de l'intégrité inclusive.

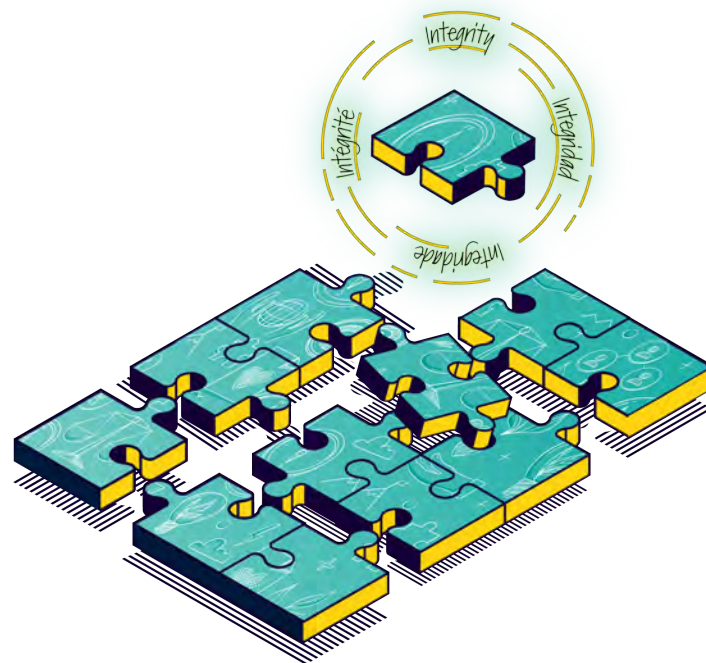
De plus, cette rencontre a permis d'échanger de bonnes pratiques législatives relatives à l'intégrité publique. Elle a aussi permis de discuter des nouveaux défis et des nouvelles tendances pour renforcer l'intégrité, tant dans les parlements que dans les différents organes publics, et en particulier des systèmes d'intégrité publique et de la gestion des conflits d'intérêts, en tenant compte des processus de reprise à la suite de la pandémie de COVID-19.



Ressources clés

La Feuille de route pour l'ouverture législative 2.0 a été officiellement lancée durant la rencontre et des documents ainsi que des ressources sur l'intégrité publique ont été présentés. Nous vous invitons à les consulter :

- [Feuille de route pour l'ouverture législative 2.0](#), ParlAmericas (2022)
- [Indice de perception de la corruption](#), Transparency International (2021)
- [L'intégrité publique en ALC 2018-2019](#), OCDE (2019)
- [Perspective comportementale de l'intégrité publique](#), OCDE (2018)
- [Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'intégrité publique](#), OCDE (2017)



Dialogue parlementaire avec des représentants de la société civile et des jeunes (9 mars)

Réflexions principales de la session :

- Favoriser une culture de l'intégrité doit être un objectif non seulement pour les pouvoirs étatiques, mais pour la société dans son ensemble afin de promouvoir, de façon conjointe, des interactions entre les secteurs public et privé, la société civile et les personnes physiques qui suivent les normes juridiques et éthiques les plus élevées, et dans lesquelles l'intérêt général prime toujours.
- Il est nécessaire que l'État facilite la création d'espaces de dialogue et de consultation pour qu'une variété d'acteurs sociaux participe substantiellement à construire une culture de l'intégrité inclusive, qui intègre des approches de genre et intersectionnelles.
- Comme le reconnaissent des organismes multilatéraux, telle que la Banque mondiale, la participation substantielle de la société civile dans le cadre des efforts pour cultiver l'intégrité publique et protéger l'intérêt général nécessite que les institutions compétentes collectent et publient des données ventilées par genre et autres variables reflétant les effets différentiels de la corruption, en particulier sur les groupes traditionnellement marginalisés.
- Les effets socioéconomiques de la corruption concernent surtout les groupes traditionnellement marginalisés, perpétuant ainsi les inégalités et la pauvreté, avec un effet sur la réalisation des Objectifs de développement durable.

Dialogue interparlementaire (15 mars)

Réflexions principales de la session :

- Les systèmes d'intégrité publique fondés sur des mécanismes préventifs et correctifs pour promouvoir des comportements conformes à l'éthique et à la probité auprès des autorités et des fonctionnaires sont indispensables dans la lutte contre la corruption et, par extension, pour assurer une bonne gouvernance.
- Les tendances et les normes internationales en matière d'intégrité publique recommandent d'aborder le phénomène de la corruption non pas à travers des cas isolés et déconnectés, mais avec une approche intégrée basée sur trois piliers principaux : un système d'intégrité cohérent et complet, une culture de l'intégrité publique et des mécanismes de responsabilisation efficaces.
- Les systèmes d'intégrité publique doivent comporter des mécanismes et des instruments pour garantir que le déroulement des processus décisionnels soit conforme aux normes éthiques les plus élevées. En ce qui concerne les parlements, il est pertinent d'adopter ou de renforcer des codes d'éthique et de conduite contraignants et faisant consensus parmi les parlementaires et les fonctionnaires de la législature. Ces codes doivent traiter la prévention des fautes, définir les processus et les mécanismes d'enquête, prévoir des canaux de consultation et de signalement, et déterminer des sanctions.
- Les codes de conduite, les commissions d'éthique, la régulation des conflits d'intérêts et la mise à jour de la réglementation sur le régime d'incompatibilité sont autant d'instruments et de bonnes pratiques que les parlements peuvent mettre en place pour réduire les risques associés aux pratiques de corruption et pour renforcer l'intégrité au sein de la législature.

Session plénière (22 mars)

Durant cette session, les délégations parlementaires suivantes ont présenté certaines des initiatives législatives qu'elles ont mises en place dans différents domaines pour promouvoir davantage l'ouverture législative : Bolivie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Panama, Sainte-Lucie.



Sénatrice **Blanca Ovelar** (Paraguay), présidente de ParlAmericas

« Favoriser une culture de l'intégrité est une condition indispensable non seulement pour faire face à la corruption, phénomène complexe, malheureusement répandu et aux effets graves, mais également pour renforcer la bonne gouvernance, construire des économies plus productives et promouvoir des sociétés plus inclusives. »



Sénateur **Javier Macaya** (Chili), président du RPO

« Comme le reconnaît la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'intégrité publique, renforcer l'intégrité publique doit être un objectif impliquant non seulement les pouvoirs étatiques, mais la société dans son ensemble afin de bâtir une culture de l'intégrité où les interactions entre les secteurs public et privé, la société civile et les personnes physiques suivent les normes juridiques et éthiques les plus élevées, et dans lesquelles l'intérêt général prime toujours. »



Sénatrice **Hermelinda Alvarenga de Ortega** (Paraguay), deuxième vice-présidente de la Chambre des sénateurs

« Les systèmes d'intégrité nationaux doivent s'inscrire dans des stratégies politiques et sociales plus larges favorisant une culture de l'intégrité au sein de la société. La réussite du cadre juridique dans la lutte contre la corruption dépend en grande partie de l'appropriation sociale des valeurs et des principes de l'intégrité »



L'honorable **Joseph Isaac** (Dominique), président de l'Assemblée législative et membre du Conseil d'administration de ParlAmericas

« En tant que parlementaires, nous sommes appelés à exercer un contrôle politique pour limiter les opportunités de corruption dans tous les processus décisionnels du gouvernement, ainsi qu'à débattre et à approuver des textes de loi pour favoriser l'intégrité publique. Il nous incombe également de nous assurer que nous appliquons de bonnes pratiques et des codes de conduite dans le parlement et dans l'exercice de nos fonctions pour montrer l'exemple et suivre les normes éthiques les plus élevées »



Delia Ferreira, présidente, Transparency International

« Les parlements ont une fonction centrale et doivent fournir tous les outils nécessaires pour garantir une culture de l'intégrité au secteur public en général [...] les parlements doivent approuver et actualiser les normes sur la transparence, l'accès à l'information, les marchés publics, l'éthique publique et le droit procédural permettant de mettre fin à l'impunité en ce qui concerne la corruption »



Les résultats des élections et la déclaration

Le Comité exécutif du RPO est désormais composé de :

Président

Javier Macaya Danús, Sénateur (Chili)

Première vice-présidente - Amérique du Nord

Bertha Alicia Caraveo Camarena, Sénatrice (Mexique)

Deuxième vice-président - Amérique du Nord

René Cormier, Sénateur (Canada)

Première vice-présidente - Amérique centrale

Ana Lucía Delgado Orozco, Députée (Costa Rica)

Deuxième vice-présidente - Amérique centrale

Corina Cano Córdoba, Députée (Panama)

Vice-présidente, Amérique du Sud

Wilma Andrade Muñoz, Membre de l'Assemblée (Équateur)

Vice-président, Caraïbes

L'honorable **Reginald Farley**, Président du Sénat (Barbade)

Résultats des élections du Comité Exécutif du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas 2022-2024

L'honorable **Reginald Farley** (Barbade), président du Sénat, a été élu par acclamation en tant que vice-président pour les Caraïbes, seul poste devant être comblé à cette occasion.

Déclaration

La 6e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert s'est achevée avec la lecture de la [déclaration](#). Voici quelques-uns des engagements adoptés par les délégations parlementaires participantes :

- Encourager l'adoption et l'amélioration de codes de conduite pour les fonctionnaires de tout l'appareil étatique conformément aux normes éthiques, de probité et de transparence les plus élevées, en prenant pour référence l'[Engagement de Lima](#) et la [Convention interaméricaine contre la corruption](#) de l'Organisation des États américains, la [Convention des Nations Unies contre la corruption](#) et la [Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'intégrité publique](#);
- Promouvoir, auprès des autorités compétentes, l'importance de développer des programmes d'éducation et de formation continue des autorités et des fonctionnaires pour l'exercice correct, honorable et adéquat de leurs fonctions; des programmes reflétant également les liens entre l'intégrité publique, les droits de la personne et l'égalité des genres; et favorisant une meilleure compréhension des risques de corruption inhérents à l'exercice de leurs fonctions;
- Promouvoir la participation du secteur privé et de la société civile, du monde universitaire, des mouvements et des organisations communautaires, des spécialistes et d'autres acteurs sociaux dans le développement, la mise à jour périodique et la mise en œuvre des stratégies nationales pour l'intégrité publique, en accordant une attention toute particulière à l'inclusion des femmes et des groupes traditionnellement marginalisés afin de garantir que leurs expériences soient prises en compte durant chaque phase du processus;
- Prôner la coopération horizontale et verticale entre les fonctionnaires, les organes et les organismes publics à tous les niveaux de l'administration publique afin d'éviter les doublons et d'échanger des apprentissages et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption et de renforcement de l'intégrité publique;
- Favoriser le renforcement des mécanismes établis pour la protection des dénonciateurs et renforcer la législation nationale existante pour faciliter la dénonciation d'actes violant l'intégrité publique et portant atteinte à l'intérêt général autant par les citoyens que par les fonctionnaires.

PAYS REPRÉSENTÉS



Cette rencontre a été possible grâce au soutien généreux du Gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.



Retrouvez ParlAmericas sur [Apple Podcasts](#), [Google Podcasts](#) et [Spotify](#) pour écouter les sessions de nos rencontres.



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMACIE PARLEMENTAIRE** dans le **SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est composé des **35 ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES** des pays d'Amérique du Nord, Centrale et Sud, et des Caraïbes



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, responsabilisation, participation citoyenne, et éthique et probité



ParlAmericas organise des consultations and développe des **PARTENARIATS MULTI-PARTIES PRENANTES** avec des jeunes leaders et des organisations de la société civile



ParlAmericas facilite l'échange des **BONNES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF** dans la poursuite des Objectifs de développement durable



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



Est basé à **OTTAWA, CANADA**

Secrétariat international de ParlAmericas

703 - 155 rue Queen, Ottawa, Ontario, K1P 6L1 Canada

Téléphone : + 1 (613) 947-8999

Courriel : info@parlamericas.org

